

Conseil municipal du 22 janvier 2014

Etaient présents : Michel WASSE, Alain LIENARD, Sylvie PHILIPPE, Michel SAINT MARTIN, Grégory BELAZIZ, Virginie GILLARD, Rosaria CANU, Pierre PERON, François CASTEL, Béatrice MATHIEU

Pouvoir de Jacques DECOURTRAY à Alain LIENARD

Etaient absents : Jean-Marc KASPER, Ludovic TONDEUR

Signature des délibérations et approbation du dernier conseil.

***Délibérations nouvelles :** SIDEN SIAN (Modifications statutaires et retrait d'une commune), ARS (prévention de l'obésité) : approbation à l'unanimité des présents

***Infos générales**

- **Recensement :** la collecte a démarré le 16 janvier et se termine le 15 février. L'agent recenseur est Melle DUPONT Laetitia et le coordonnateur communal est Alain LIENARD.

- **Personnel communal :** le contrat d'avenir de Noémie MEUTER va être financé à 100%. M OBERT Jean-Claude a été embauché pour 15 mois à raison de 20h par semaine. Il coûtera à la commune environ 250€ par mois. Maçon de métier, il aménagera l'ancien garage de la mairie en salle de réunion pour les associations et d'autres travaux extérieurs lui seront confiés.

- **Contrats de territoire** du Conseil Général. 4 fiches action ont été produites par la commune : une seule a été retenue par le conseil Général : l'accessibilité des bâtiments communaux. L'autre fiche susceptible d'être retenue serait la création d'un EPAD mais cela relève de l'ARS.

***Finances :** Alain LIENARD confirme la double volonté : ne pas engager de dépenses nouvelles compte tenu des prochaines élections et geler les taux en 2014.

Bilan au 31 décembre 2013 : solde positif de **370 677.11€**

En Restes à réaliser, nous avons: - **125 000€** (Chemin du Faulx), - **160 000€** (Provision pour rue des Ecolies) + **15 000€** (subvention député église).

Alain LIENARD explique les grandes lignes du BP 2014 : augmentation des dépenses de petit équipement par rapport à la somme prévue lors du DOB pour les travaux en régie confiés à M OBERT. Les dépenses liées à l'entretien des bâtiments sont donc revues à la hausse (remise aux normes de l'électricité des bâtiments, réparation de l'éclairage de la médiathèque, changement des sanitaires, etc.....) mais ce sont 20 000 euros qui n'ont pas à être transférés aux investissements. Ces derniers prévoient une somme de **36 800 euros** à ventiler par la prochaine équipe municipale.

Le Conseil municipal vote à l'unanimité des présents le Compte Administratif et le Budget Primitif.

***Ecole :** Les tickets blancs sont toujours nombreux, rappel à l'ordre des parents au delà de 10 tickets impayés. Une moyenne journalière de 30 enfants avec 2 services. Le matériel d'entretien et des rythmes scolaires est demandé avant les vacances scolaires.

Le nouvel emploi du temps a été distribué à chaque ATSEM compte tenu de la fin de poste de Mme OBERT.

Les parents ont été enchantés du spectacle de Noël.

***CCAS :** un secours de 904.38€ a été attribué. 12 bons ont été délivrés. 17 enfants ont participé au centre aéré.

Budget CCAS : Bilan 2013 Recettes 4461,42€ Dépenses 5273,30€ Résultat - 811,88€.

Approbation des comptes administratifs et du budget 2014 à l'unanimité des présents élus au CCAS.

Travaux : Cimetière : Installation de 2 places de parking avec borne électrique en cours d'installation par les techniciens de l'Agglo. Possibilité de réaménagement de l'espace disponible au cimetière (18 places de parking seraient prévues). La pose d'un muret et la mise en place d'un nouveau portail à l'entrée du cimetière pourraient être réalisées par M OBERT.

Nouvel Emplacement des poubelles dans la cour de récréation avec accès sécurisé.

Travaux en cours : Tableau de la salle du cadastre (changement de tous les disjoncteurs), réparation de l'éclairage extérieur de l'église, éclairage montée du clocher, remplacement des spots encastrés de la médiathèque, réparation de l'alarme de l'atelier et de la médiathèque, remplacement du tableau général de la mairie, modification de l'éclairage du spot halogène de la SDF et de l'école.

Missions confiées à M OBERT : réfection et finition du local archives, aménagement du local des associations, avec mise en place de l'électricité par Rassau, protection par disjoncteur afin de pouvoir procéder aux travaux rapidement. Pose d'un extracteur afin de pouvoir régler le problème de l'humidité. Réfection de tous les sanitaires de l'école et de la SDF (fuites d'eau récurrentes), aménagement des entrées de village. Aide ponctuelle aux cantonniers.

Litige cimetière : lors de la destruction des tombes abandonnées, des fissures sont apparues dans la maison de Mme Bouquet. Un devis a été réalisé sur demande de M Bouquet. La commune était prête à payer les réparations mais la loi dit qu'on ne peut payer un particulier. L'affaire est donc entre les mains des assureurs avec passage d'un expert en mars.

Associations : L'association MMH propose d'installer des pupitres avec cartes postales anciennes au niveau des sites d'intérêt touristique (monuments aux morts, moulin, ...) avec texte explicatif dans un matériau incassable. Devis de 673€. La commune donne un accord de principe précisant que le conseil municipal validera les emplacements et les textes en accord avec MMH.

Fêtes et cérémonies. : Présentation des voeux avec accueil, rétrospective de l'année, et présence des élus qui ont accompagné M Wasse pendant ces 31 années au service de la commune.

Manifestations 2014 (70 ans du Crash du Lancaster, chasse à l'oeuf, cérémonies officielles, un repas à l'extérieur, fête communale le 14 juin, 14 juillet retraite aux flambeaux et repas dansant, 3 sept : 70 ans de la libération de Vieux-Mesnil, repas des aînés, fête de Noël,..)

Colis des aînés : échos positifs dans l'ensemble. Repas des aînés satisfaisant.

Bilan des rythmes scolaires : Reconduction des activités pendant la 3^{ème} période avec un aménagement de certaines activités jugées trop longues par les enfants. Mise en place de jeux de société et du badminton.

La séance est levée à 20h00.